

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Affichage numérique Réseau d'écrans des campus



Faire une demande

SPÉCIFICATIONS

Message à diffuser

- Public cible : tous les étudiants.
- Court message - 10 à 12 mots incluant le logo et le texte.
- Courte URL de redirection.
- Les facultés et les services doivent respecter les [normes graphiques](#) de l'image de marque de l'Université de Montréal.

Fichier à transmettre

- PDF - Images et texte séparés.
- JPEG - Image seulement, sans texte : 1920 x 1080 px
- Logos : 1920 x 1080 px (haute résolution ou vectoriel)
- Fichier source: PSD ou AI.
- Votre image sera transmise à notre graphiste et adaptée selon nos critères d'affichage.
- Un visuel peut être proposé au besoin.

Production de l'animation

- Délai de production : 4 à 5 jours.
- Compter 3 jours pour tout changement ou toute modification.

Spécifications des visuels diffusés

- Durée de l'animation : 9 secondes
- Format : 16:9 (écrans de L'UdeM)
- Type de fichier : MP4

NOTES :

- La publicité est interdite sur nos campus (commanditaires externes).
- Les associations étudiantes doivent être reconnues par les Services à la vie étudiante.
- Toute activité doit avoir lieu sur un des campus de l'Université de Montréal*.
- Le Bureau des communications et des relations publiques peut refuser toute demande non conforme aux exigences mentionnées dans ce document.

*Sauf exception (colloque ou congrès majeur organisé par l'Université de Montréal).